

Ils tiendront demain un rassemblement national
**Le représentant des intendants
dément la reprise du travail**

Page 3

Ghoul sur l'ouverture de l'espace aérien national au privé :
**Le gouvernement temporise
pour éviter «les erreurs du passé»**

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3435 - Ven. 12 - Sam. 13 décembre 2014 - Prix : 10 DA

Selon l'ambassadeur de France à Alger

«Des investissements
projetés dans la
région de Annaba»

Page 5



Lamamra répond à Bruxelles :

«L'Algérie rejette toute
ingérence dans ses affaires»

Page 3

Union européenne,
démocratie et
droits de l'homme

Par Nazim Rochd

Les citoyens des pays de l'Union européenne découvrent, jour après jour, imperceptiblement, qu'ils vivent sous une dictature. S'ils n'ont pas perdu toutes leurs illusions, c'est que la bête n'a pas encore déployé toute son horreur. Le temps étant encore au décompte offert par le spectacle démocratique, où se produisent des acteurs qui jouent leur rôle pour la circonstance. Mais l'histoire est en train de connaître des accélérations, grâce aux effets de moins en moins maîtrisables de l'assujettissement des gouvernements au pouvoir des banquiers. Lorsque l'UE s'est rangée sous l'étendard des Etats-Unis, à travers le Traité de Lisbonne, ses dirigeants ont prévu de ne rien laisser au hasard d'une irruption démocratique des peuples. Par l'article 123 du Traité, qui oblige les Etats à n'emprunter qu'auprès d'elles, ils avaient offert le Trésor public en pâture aux banques commerciales, qui vont dicter leur propre loi sur le mode de gouvernance économique, appuyé par les instances de l'UE.

Suite en page 3

Forum algéro-britannique sur les opportunités d'investissement en Algérie

Une rencontre utile pour les deux pays

Lire page 2



Phs > D. R.



iPhone 5S

À SAISIR.
ACHETEZ VOTRE IPHONE 5S

BÉNÉFICIEZ DE 1GO/MOIS DE BONUS 3G
PENDANT 6 MOIS
STOCK LIMITÉ

DJEZZY
جازي

مرحباً بالغد

Algérie/Grande-Bretagne Un nouvel essor pour les relations bilatérales

LA VISITE de Sellal à Londres, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec le Premier ministre britannique, David Cameron, a permis de passer en revue plusieurs dossiers de coopération bilatérale et d'aborder les aspects sécuritaires au niveau de la région.

L'Algérie et la Grande-Bretagne veulent donner un coup d'accélérateur au partenariat bilatéral. La visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal, qui devait se rendre mercredi à Londres à la tête d'une délégation composée de plusieurs ministres, a bel et bien eu lieu. En effet, Abdelmalek Sellal est arrivé jeudi à Londres pour une visite de travail et s'y est entretenu le jour même avec son homologue britannique, David Cameron. L'entretien s'est déroulé en présence des ministres de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, et du Commerce, Amara Benyounès. Abdelmalek Sellal, a affirmé jeudi à Londres que l'Algérie constitue désormais un partenaire important pour la Grande-Bretagne, soulignant une amélioration progressive des relations entre les deux pays. Dans une déclaration à la presse au terme de ses entretiens avec le Premier ministre britannique, David Cameron, Sellal a indiqué que la rencontre a permis de passer en revue le développement progressif des relations entre les deux pays, appelées à se renforcer davantage durant les prochaines années. Aussi, Sellal a indiqué avoir évoqué avec son homologue britannique plusieurs questions dont les relations bilatérales au volet économique ainsi que la situation prévalant en Libye et au Mali. Le Premier ministre a relevé une convergence de vues entre les deux pays concernant les questions abordées. Sur le volet économique, l'Algérie et la Grande-Bretagne ont réitéré leur engagement à construire un partenariat économique à long terme, a affirmé Downing Street. Lors de leur rencontre, Sellal et Cameron se sont félicités du succès du Forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement qui s'est tenu mercredi à Londres auquel 500 hommes d'affaires britanniques ont participé et sanctionné par la signature de deux accords dans le domaine de la santé. Sellal avait informé son homologue britannique sur les plans de l'Algérie en matière de réforme économique et a exprimé le souhait de développer les relations d'investissement avec le Royaume-Uni dans de nouveaux secteurs tels que l'agriculture, la défense et le tourisme. «Les deux pays ont également abordé le volet sécuritaire et discuté de la menace de l'extrémisme islamique ainsi que du partenariat de sécurité entre les deux pays, lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont relevé aussi que la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme a été renforcée depuis l'attaque d'In Amenas (Tiguentourine-janvier 2013) et ont discuté de la possibilité de la renforcer davantage. A ce sujet, les deux Premiers ministres ont évoqué l'impératif de poursuivre la lutte contre l'extrémisme, note la même source. Par ailleurs, les deux premiers ministres ont abordé la situation en Libye et ont convergé sur la nécessité d'un dialogue inclusif dans ce pays, à même de «garantir la fin de la violence et un règlement politique durable». Pour sa part, Sellal a également informé son homologue britannique sur les «nouvelautés» dans la situation au Mali et les efforts consentis par les autorités maliennes pour promouvoir la stabilité. Enfin, Cameron a également abordé la question d'extradition des contrevenants à la loi, et les deux Premiers ministres ont convenu que leurs équipes allaient «travailler ensemble» pour «assurer le retour des prisonniers en temps opportun». Notons enfin que le Royaume Uni est présent en Algérie dans le secteur des hydrocarbures notamment les compagnies pétrolières BP, Shell et BG, mais également dans d'autres domaines tels que pharmaceutique, les services financiers (HSBC).

Yazid Madi

- Forum algéro-britannique sur les opportunités d'investissement en Algérie -

Une rencontre utile pour les deux pays

■ De nombreux hommes d'affaires et de porteurs de projets algériens ont participé à Londres au Forum algéro-britannique sur les opportunités d'investissement en Algérie.

De notre envoyée spéciale à Londres Naima Mahmoudi

Tous les participants à cette rencontre ont été unanimes à affirmer que ces rencontres sont une bonne initiative et que «c'est là une opportunité pour amener les entreprises britanniques à investir en Algérie hors hydrocarbures, entre autres dans le domaine de la construction». C'est le cas entre autres de M. Boudjemaâ Talia, président de Batimétal. Interrogé sur l'utilité de ces forums, ce chef d'entreprise et ses collègues que nous avons rencontrés ont indiqué que ces manifestations sont toujours une bonne chose car «ça aide à expliquer aux investisseurs et le inviter à investir dans notre pays», et de donner des exemples. «Il y a les Italiens et les Portugais qui sont venus suite à des forums» nous a-t-on rappelé. «En plus ces forums ont permis de donner une autre image d'un futur à tous les niveaux pas uniquement économique» ont-ils également affirmé. De son côté, le gouvernement algérien qui était représenté à ce forum par deux ministres, à



savoir ceux du Commerce et de l'Industrie et des Mines, a réitéré par la voix de M. Bouchouareb la volonté politique de l'Algérie de donner une impulsion aux relations économiques. Dans son intervention, le ministre de l'Industrie et des Mines a rappelé les attentes de l'Algérie en affirmant que l'apport des entreprises

britanniques était particulièrement attendu dans les domaines de la santé, l'agriculture, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication. Des secteurs jusque-là négligés car, la présence britannique en Algérie est concentrée dans le domaine de l'énergie. Mais ces secteurs ne sont pas les

seuls susceptibles de l'avis du ministre algérien de susciter l'intérêt des Britanniques. Il y a selon lui un autre domaine. Celui des services financiers. Le ministre a également tenu à rassurer les Britanniques sur le climat des affaires en Algérie et les conditions d'investissements.

N. M.

En marge
du Forum

Amara Benyounès, ministre du Commerce

«Faire connaître les opportunités et les atouts de l'Algérie»

Présent au du forum algéro-britannique sur les opportunités d'investissement en Algérie, le ministre du Commerce M. Amara Benyounès a bien voulu répondre à nos questions.

Le Jour d'Algérie : quels sont les résultats qui vont sanctionner la visite du Premier Ministre en Grande-Bretagne ?

M. Amara Benyounès : Il y a un mémorandum d'entente entre la Chambre du commerce et son homologue britannique et d'autres accords qui sont prévus dans d'autres secteurs.

Ces accords sont-ils satisfaisants au regard des ambitions des deux pays ?

Oui. C'est le premier Forum algéro-britannique. Le plus important c'est de faire connaître les entreprises algériennes, de faire connaître les opportunités d'investissements, de faire connaître les atouts de l'Algérie, parce qu'on s'est rendu compte que les Britanniques ne connaissent pas l'Algérie. Le fait de rencontrer des entreprises britanniques qui viennent et qui discutent, cela permet déjà de susciter des curiosités et nous allons susciter des



relations entre les entrepreneurs algériens et britanniques. ils vont peut-être conclure à cette occasion ou la prochaine fois, mais le plus important c'est de multiplier ce genre de rencontres.

Les Britanniques sont déjà présents en Algérie ?

Oui. Nous avons des échanges

commerciaux qui sont aux alentours de 8 milliards de dollars. Entre la Grande-Bretagne et l'Algérie, nous exportons à peu près pour 7 milliards de dollars. La quasi-totalité de nos exportations vers ce pays proviennent des hydrocarbures. Nous importons pour 1 milliard de dollars de produits finis ou d'équipements. C'est un volume d'échange qui est

important mais qui peut être beaucoup plus important à l'avenir.

Quelles sont les mesures pour renforcer davantage les échanges commerciaux ?

Nous sommes en train d'expliquer les avantages qu'accorde l'Etat algérien aux investisseurs étrangers et les Britanniques étaient agréablement surpris de voir que nous accordons beaucoup d'avantages. Pour l'instant, ils sont au stade de la découverte. Il y a aussi des entreprises qui sont installées depuis très longtemps en Algérie, mais il y en a beaucoup qui sont venues à l'occasion de ce forum... Elles ont entendu parler de l'Algérie. Elles veulent bien investir. Je pense que les rencontres entre les entreprises algériennes et britanniques vont permettre d'expliquer la réalité du pays. L'Algérie est un pays qui est stable politiquement, c'est un pays qui a des ressources financières importantes, c'est un pays qui a un pouvoir d'achat important, c'est un pays qui peut intéresser les entreprises britanniques.

Propos recueillis par notre envoyée spéciale à Londres Naima Mahmoudi

Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprise (FCE)

«Nous avons besoin du savoir-faire britannique»

Elu récemment à la tête du Forum des chefs d'entreprise, M. Ali Haddad a souligné l'utilité de ce genre de rencontres où des hommes d'affaires algériens sont en contact avec des investisseurs étrangers.

Le Jour d'Algérie : quelle est votre appréciation de ce forum ?

Vous avez vu qu'il y a un grand nombre d'entreprises qui sont présentes à ce forum. Il y a environ 450 entreprises qui s'intéressent au marché algérien. Cela est réconfortant. Le marché algérien nous rassure pour les jours à venir quand on voit tout cet engouement manifesté par les Britanniques.

Ces forums sont donc une bonne chose ?

Bien sur, ce genre de rencontres sont fructueuses. C'est à travers elles que vous tissez des relations et que vous développez les affaires. Il y a des secteurs qui sont cachés, il y a des activités que l'on découvre à l'occasion de ces rencontres. Moi personnellement j'encourage ce genre de forum. Il faut que l'Algérie soit représentée au moins une fois par semaine dans un pays à travers le monde.

Les Britanniques sont surtout présents dans l'énergie mais pas la construction

Vous savez, il y a des secteurs qui sont présents et d'autres non. Parce que les secteurs ne sont pas médiatisés et les entreprises de construction ne sont pas invitées constamment au développement de notre pays. Il faut savoir capter ces pays qui font partie du Commonwealth et les ramener vers nous pour qu'ils développent avec nous ces secteurs, parce qu'ils ont un savoir-faire, ils ont des technologies que nous n'avons pas. A titre d'exemple ils ont une technologie dans le domaine de la construction qui réduit les coûts et permet de construire plus rapidement. Nous avons besoin d'eux.

Vous avez des projets de partenariat avec les Britanniques ?

Pour le moment non. Cela fait longtemps que l'on développe des relations commerciales avec la Grande-Bretagne. On achète beaucoup de bitumeux. Nous avons des échanges qui tournent autour de 100 à 150 millions de dollars. Nous comptons développer d'autres activités à l'avenir.

Propos recueillis par Naima Mahmoudi



Lamamra répond à Bruxelles :

«L'Algérie rejette toute ingérence dans ses affaires»

■ Le séminaire sur la sécurité et la paix en Afrique, clôturé jeudi dernier à Oran, était une occasion pour le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, de répondre à certains responsables de l'Union européenne, rejetant toute forme d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.

Par Nacera Chennafi

«**N**ous n'acceptons pas l'ingérence des Etats dans les affaires algériennes, ni d'organisations internationales». C'est la réponse à la presse algérienne du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, aux récentes déclarations de responsables de l'UE.

Lors d'un point de presse, à l'issue des travaux du deuxième séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, le MAE algérien, qui répondait à une question sur des déclarations de responsables de l'UE à la presse algérienne, a souligné que «certains responsables au sein de cette organisation européenne se comportent en autocrates».

Dans ce cadre, le ministre a déclaré qu'«avec la technostructure de l'UE à Bruxelles, il y a une nouvelle direction, un nouveau président et une nouvelle représentante de la politique extérieure avec lesquels nous entretenons des consultations et de bons contacts». Il a relevé, cependant, que dans l'Union européenne il y a aussi des «eurocrates qui se comportent en véritables autocrates». Ainsi, le séminaire sur la sécurité et la paix en Afrique, clôturé jeudi dernier à Oran, était une occasion pour le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra,



de répondre à certains responsables de l'Union européenne en rejetant toute forme d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.

Le chef de la diplomatie algérienne a tenu à rappeler la qualité des relations de l'Algérie avec l'Union européenne, affirmant que «l'Algérie a d'excellentes relations avec les Etats membres de l'UE et des contacts de qualité».

Dans ce sillage, il a ajouté que «l'Algérie est un grand associé de l'Union européenne, qui a de grands intérêts avec elle», avant d'enchaîner que «ces intérêts doivent évoluer vers plus d'équilibre». Par ailleurs, il est à rappeler qu'au niveau politique

une délégation de l'Union européenne s'est rendue en Algérie récemment et a tenu des rencontres avec des partis politiques, dont le FFS et ceux de la Coordination des libertés et la transition démocratique et le pôle du changement de Ali Benflis. Dans ces rencontres, la délégation européenne s'est interrogée sur des questions jugées «internes» aux affaires algériennes, tout en sachant qu'il existe, dans l'accord d'association de l'Algérie avec l'UE, le volet politique au côté des questions économiques et au-tres.

Il est à préciser que la non-ingérence dans les affaires internes des Etats est l'un des grands principes de la politique étrangère

de l'Algérie, une politique qui a été apparente dans les conflits nés dans le cadre de ce qui a été appelé par l'Occident le «printemps arabe». Mais cette distance pratiquée par l'Algérie dans le traitement de ces dossiers a été jugée par certains comme un soutien aux régimes protestés.

D'autre part, certains qui s'attendaient à ce que l'Algérie soit affectée par la contagion du «printemps arabe» semblent être dérangés par la préservation de la stabilité, malgré les problèmes socio-économiques et autres qui restent posés dans un pays qui a déjà vécu des événements douloureux, à savoir le 5 octobre et de longues années de terrorisme. N. C.

Ils tiendront demain un rassemblement national

Le représentant des intendants dément la reprise du travail

Contrairement aux déclarations de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, qui a affirmé jeudi à Alger que «la plupart» des intendants qui étaient en grève ont repris le travail, Mustapha Nouaouria, président du comité des intendants affilié à l'Unpef, que nous avons joint par téléphone hier, nous a attesté du contraire. «Faux», les protestataires sont toujours en grève à travers plusieurs wilayas du pays. En grève depuis 90 jours, les intendants ne comptent pas faire marche arrière et persistent dans leur mouvement de protestation. Les économistes de l'Education ne lâchent pas prise. Ils poursuivent un mouvement de grève entamé depuis la rentrée scolaire sans qu'une issue à ce débrayage ne semble se profiler à l'horizon, contrairement aux déclarations de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, qui a affirmé jeudi, à Alger que «la plupart» des intendants qui étaient en grève ont repris le travail. Mustapha Nouaouria, président du comité des intendants affilié à l'Unpef, que nous avons joint par téléphone hier, nous a attesté du contraire. «Faux», les protestataires sont toujours en grève à travers plusieurs wilayas du pays. Selon lui, plus de 50% des services économiques de l'Education sont toujours paralysés par le débrayage. «Nous ne lâchons pas prise jusqu'à ce qu'on obtienne gain

de cause», a-t-il soutenu. En effet, ni les ponctions sur salaires ni encore moins les mises en demeure du département de Benghebrat, ne semblent dissuader les travailleurs des services économiques du secteur de poursuivre leur action. Une démarche qui, selon Mustapha Nouaouria, ne plaide nullement pour l'apaisement. Il affirmait hier que les intendants ne comptaient pas baisser les bras et que le mouvement de grève se poursuivra jusqu'à satisfaction des revendications des intendants. «Nous allons poursuivre la grève malgré tout. Nos revendications sont légitimes. Même les ponctions sur salaires et les poursuites judiciaires n'ont pas eu raison de la détermination des économistes», a ajouté notre interlocuteur. Réagissant à leur exclusion du concours de promotion, le conseil national des agents des services économiques appelle à un rassemblement national demain devant le ministère de l'Education nationale, a indiqué le porte parole. Des sit-in sont également organisés chaque mardi devant les directions de l'Education de wilaya. Les intendants n'arrêtent pas de dénoncer la «politique d'exclusion» exercée par la tutelle à leur égard, notamment en les privant de la prime pédagogique. Ils revendiquent également la prime de rendement. Ils demandent par ailleurs l'actualisation de l'arrêté ministériel n° 829 du 13 novembre

1991 portant fonctions et missions des personnels des services économiques du secteur de l'Education. Les intendants évoquent également «la révision du statut particulier des travailleurs de l'Education modifiant et complétant le décret exécutif 08/315, pour qu'il soit possible de consacrer l'équilibre entre les catégories et les corps du secteur». Les intendants ont comme principale revendication l'octroi de la prime pédagogique que seuls les économistes ne perçoivent pas, créant, ainsi, des différences entre leur salaire et ceux des surveillants généraux et des enseignants (de la même catégorie) allant jusqu'à 14 000 DA. Par ailleurs, M^{me} Benghebrat s'est dit étonnée du mécontentement des grévistes quant aux prélèvements des jours de grève effectués sur leurs salaires, soulignant que concernant cette question, le ministère a recouru à «l'application de la loi». Elle a estimé qu'il «n'est pas normal» que les travailleurs grévistes perçoivent leurs salaires mensuels alors qu'ils sont «en grève illimitée». Elle a appelé les intendants qui poursuivent leur mouvement de grève à reprendre le travail affirmant que «c'est la condition pour ouvrir le dialogue concernant leurs revendications». La ministre avait exprimé auparavant sa disponibilité au dialogue avec les intendants pour trouver une solution à leurs problèmes.

Meriem Benchaouia

POINT D'ORDRE

Union européenne, démocratie et droits de l'homme

suite de la page Une

Le premier des instruments du pouvoir bancaire est le taux d'intérêt appliqué, selon que l'emprunteur est un bon ou un mauvais élève, en termes de «rigueur budgétaire», c'est-à-dire en termes de libéralisation du service public et d'abandon à leur sort des démunis, des victimes du «marché». Ainsi, à titre d'illustration, l'Allemagne paie 1,2% d'intérêt sur les crédits contractés, alors que l'Italie doit déboursier 6% et l'Espagne 7%. Le but est de pousser les gouvernants à mieux serrer les cordons de la bourse afin de mieux pouvoir rembourser. Les résultats ne se sont pas fait attendre, dans les maillons faibles d'abord, comme la Grèce ou l'Espagne, où la rue s'est enflammée, tandis que dans les économies un peu plus solides la situation est délétaire et risque d'exploser à tout moment. Pour cela, le Traité de Lisbonne a prévu des parades. Les signataires savaient les conséquences de remettre le pouvoir aux banques. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, enrichie par la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), prévoit l'application de la peine de mort «pour réprimer, conformément à la loi, une émeute ou une insurrection» (cf : 14.12.2007 «Journal officiel» de l'Union européenne C 303/17 FR). Les médias n'en ont pas parlé, cela ne se fait pas quand l'UE doit arborer le drapeau de la démocratie et des droits de l'homme. Plus, dans la préparation des répressions à venir, signé à Velsen le 18 octobre 2007, un traité entre le royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, le royaume des Pays-Bas et la République portugaise, consacre la création de la force de gendarmerie européenne, Eurogendfor, qui peut, le cas échéant, se substituer aux forces de police locales. Attendu générique : «afin d'assurer toutes les missions de police dans le cadre d'opérations de gestion des crises». Un corps doté d'une immunité totale dans ses interventions. «Les personnes appartenant à l'Eurogendfor ne pourront être soumis à des procès suivis d'une sentence, que ce soit dans l'Etat hôte ou dans l'Etat d'accueil dans les cas liés à l'exécution de leur service», stipule le texte de sa création. Et, un must, «tous les bâtiments et zones occupés par des unités d'Eurogendfor, jouissent de l'immunité et ne sont plus accessibles pour les autorités du pays concerné». Ainsi va l'UE qui se prépare activement à verrouiller les derniers espaces de liberté de ses propres citoyens, par l'exercice de la violence extrême, qui recrute des droitsdel-hommistes pour l'Algérie.

N. R.

Ghoul sur l'ouverture de l'espace aérien national au privé :

Le gouvernement temporise pour éviter «les erreurs du passé»

■ Il semblerait que, après l'avoir exclu des années durant depuis l'affaire Khalifa, aujourd'hui, le gouvernement commence à lâcher du lest sur la question de l'ouverture de l'espace aérien national au secteur privé. C'est du moins ce qu'il en ressort des déclarations du premier responsable du secteur, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée jeudi aux questions orales.



PH/D. R.

Tassili Airlines. Rappelant également que l'Algérie occupe la deuxième place en matière de transport au niveau africain après l'Afrique du Sud.

Vers la mise à jour du fichier national des chauffeurs de taxi

A une question sur la problématique des permis de places de taxi, M. Ghoul a indiqué qu'une commission mixte conjointe créée avec le ministère des Moudjahidine est en phase de régler cette question. Cette dernière, précisera-t-il, a appelé le ministère de l'Intérieur et les autorités locales des wilayas à mettre à jour le fichier national des chauffeurs de taxi dans le but d'améliorer les méthodes d'exploitation et assurer une prise en charge des opérateurs.

Le ministère des Transports a recensé 160 000 permis de places dont seulement 90 000 sont exploités, soit un taux de 41% du total des permis accordés par le ministère des Moudjahidine. Pourtant, seuls 5% de ce chiffre sont exploités par les attributaires alors les 95% ont choisi de louer leurs permis.

L.N.B

Par Lynda Naili Bourebrab

A bordant la question de l'open sky, Amar Ghoul, ministre des Transports, tout en rétorquant que le gouvernement tranchera cette question en temps opportun, expliquera que «le gouvernement prendra la décision si cela s'avère avantageux pour le pays». Cependant, poursuivra-t-il, et faisant référence au scandale soulevé par l'affaire Khalifa dans son volet compagnie aérienne a déclaré : «nous œuvrons actuellement à l'encadrement technique de ce dossier en mettant en place un registre qui préserve les acquis nationaux dans le secteur du transport et évite de commettre les erreurs du passé».

Par ailleurs, lors de cette plénière tenue à l'hémicycle Zighout-Youcef, le ministre des Transports est longuement revenu sur la configuration de la compagnie nationale Air Algérie mais aussi sur le redéploiement et le confortement du marché national de transport maritime. En effet, pour ce dernier aspect, le ministre des Transports, a affirmé que la part des armateurs nationaux dans le marché algérien de transport maritime de marchandises passera de 1% actuellement à 35% en 2015 et 2016, et ce, après l'acquisition prévue par son département ministériel de 27 navires, dont 25 cargos et porte-conteneurs et deux ferries avec une capacité d'accueil de 1 800 voyageurs et 700 véhicules pour chaque navire. L'acquisition de ces navires, selon lui, de moins de deux ans, choisis selon les normes internationales de contrôle, permettront de renforcer les capacités actuelles de la flotte nationale estimées à 80%

de la part de marché de transport des voyageurs et 70% pour le transport de véhicules. S'agissant de la flotte nationale aérienne, le premier responsable du secteur fera part de sa consolidation prochaine, notamment après l'acquisition de deux avions cargos dans le cadre d'un

marché d'acquisition de 16 nouveaux avions entre décembre 2014 et début 2016. Restant dans ce contexte, le ministre avancera aux députés présents dans l'hémicycle des chiffres concernant l'exercice 2013-2014, durant lequel la compagnie Tassili Airlines a procédé à l'ouverture

de 21 lignes intérieures supplémentaires et 11 lignes extérieures. Alors que les lignes de la compagnie Air Algérie sont passées en 2014 à 30 lignes intérieures et 40 lignes extérieures. A noter au passage qu'Air Algérie détient 73% du marché de transport aérien contre 27% pour

120 millions de tonnes de terres arrachées chaque année

Les zones montagneuses gravement menacées par l'érosion

La Direction générale des forêts (DGF) tire la sonnette d'alarme et relève l'état très grave des zones montagneuses qui menace les écosystèmes en place. 120 millions de tonnes de terres sont arrachées annuellement, a avisé jeudi la DGF à l'occasion de la Journée internationale de la montagne. «Les zones montagneuses peu ou non boisées sont soumises à un processus d'érosion des sols très grave qui menace, à court terme, les systèmes en place, les ouvrages et les équipements en aval», a souligné la DGF dans un communiqué publié à l'occasion de cette Journée internationale célébrée le 11 décembre de chaque année. Les spécialistes estiment à 120 millions de tonnes de terres arrachées chaque année, surtout au niveau des bassins versants dénudés, alors que 30 millions de m³/an atterrissent au niveau des ouvrages de retenue (barrages), ce qui fait perdre autant de volume de capacité de réserves, selon la même source. Abrisant une population de 10 millions d'habitants, ces zones sont également exposées au risque incendie de forêt dont la moyenne nationale, durant ces dix der-



nières années, est estimée à 23 372 hectares. Outre la dégradation des terres et les feux de forêt, les zones montagneuses sont aussi marquées par une tendance forte au dépeuplement, note la DGF. Outre la faiblesse des infrastructures et des équipements et du manque de création d'emploi, la population, notamment les jeunes, a tendance à fuir ces territoires montagneux en quête d'emploi et de

meilleures conditions de vie ailleurs, constate-t-elle. L'espace montagneux en Algérie s'étend sur tout le long de la partie nord du pays et en bordure des hautes plaines steppiques. L'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques dans ces zones qui comptent une superficie agricole utile de 1,5 million ha, soit 16% du total national, et participent à hauteur de 17% à la valeur de la

production agricole du pays. Dans leurs tentatives d'atténuer l'aggravation de la situation, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs actions et initiatives visant à protéger les ressources naturelles dans les zones de montagnes en améliorant les conditions de vie des populations qui y vivent. Le secteur des forêts, en collaboration avec le fonds international de développement agricole, avait initié en 2003 des projets pilotes de développement des zones de montagne au niveau de Skikda, Constantine, M'sila et Tlemcen. Parallèlement à cela, le secteur de l'agriculture et du développement rural a mis en place le programme du renouveau rural à travers la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégrés, l'objectif étant de valoriser les espaces ruraux dont la majeure partie se situe en zones de montagne. Les axes privilégiés par ce programme concernent la gestion du patrimoine forestier, l'aménagement des bassins versants, la lutte contre la désertification et la conservation des écosystèmes naturels au niveau des aires protégées.

Yasmine A.

Selon l'ambassadeur de France à Alger

«Des investissements projetés dans la région de Annaba»

■ L'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié, a indiqué, mercredi à Annaba, que des investissements français étaient projetés dans la région de Annaba dans le cadre de la coopération économique entre les deux pays.

Par Hassine B.

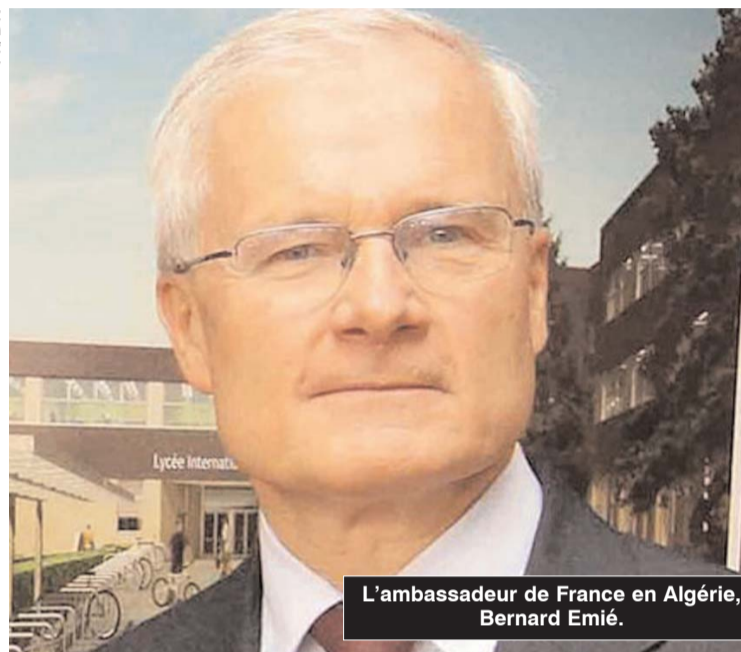
Animant une conférence de presse au siège de l'Institut culturel français de Annaba dans le cadre d'une tournée dans l'est du pays, M. Emié a précisé que les investissements projetés, «visant à consolider le partenariat et à renforcer la confiance entre opérateurs algériens et français», concerneront les secteurs du bâtiment, des transports, de l'environnement et de l'industrie.

Ces investissements projetés donneront notamment lieu, a-t-il précisé, à la réalisation d'une unité de construction en préfabriqué d'une capacité de 1 000 habitations par an et le lancement d'un projet de traitement des eaux usées.

Ces projets traduisent, selon le chef de la mission diplomatique française en Algérie, «la ferme volonté des deux pays de consolider les rapports de coopération et de partenariat» qui donneront lieu, a-t-il affirmé, à une «importante réunion» du Comité d'affaires algéro-français, le printemps prochain à Annaba.

Cette volonté, a ajouté M. Emié, se concrétisera également à travers un accompagnement technique devant être assuré par des opérateurs français au bénéfice des PME activant dans la région de Annaba.

Dans ses réponses aux questions des journalistes, le diplo-



L'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié.

mate français a passé en revue les programmes tracés pour renforcer la coopération dans les domaines de l'éducation et de la culture, relevant que l'Institut culturel français de Annaba enregistre à lui seul plus de 2 000 inscrits pour les cours de langue française.

Il a ajouté, dans ce contexte, que le projet d'ouvrir un établissement d'enseignement du français à Annaba est «toujours envisagé».

M. Emié a également mis l'accent sur l'importance stratégique des programmes de jumelage entre les villes des deux pays, à l'exemple de ceux liant Saint-Etienne et Dunkerque à Annaba.

L'ambassadeur de France en Algérie devait également rencontrer des opérateurs économiques pour examiner les opportunités de partenariat, puis visiter la basilique de Saint-Augustin, avant d'inspecter le siège du Consulat français à Annaba qui a délivré, en 2013, 75 000 visas d'entrée dans les pays de l'espace Schengen, soit une hausse de 35% par rapport aux deux années précédentes.

Colloque en janvier en France sur le partenariat économique algéro-français

Les entreprises algériennes

sont invitées à participer au colloque sur le partenariat économique algéro-français intitulé «Algérie / Rhône-Alpes/Languedoc Roussillon» qui se tiendra en janvier en France, indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) sur son site web.

Cette rencontre, prévue les 22 et 23 janvier dans les villes françaises de Lyon et Montpellier, permettra aux participants de découvrir les opportunités d'investissements en Algérie, précise la Caci.

Il s'agit, lors de cet événement économique premier du genre, d'enrichir les relations entre des petites et moyennes entreprises PME (exportatrices ou en devenir) françaises et algériennes à travers des thèmes axés sur le partenariat, ajoute-t-on.

Selon les organisateurs, les échanges se focaliseront notamment sur l'essor des relations commerciales de l'Algérie avec l'étranger, l'ouverture de l'économie et le relai de croissance que présente le marché algérien pour les entreprises européennes et françaises.

Les participants aborderont également la possibilité pour les PME d'investir à l'étranger où le partenariat et l'innovation apparaissent comme des facteurs de changement face à une conjoncture difficile, est-il encore souligné.

En 2013, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la

France avaient totalisé 12,9 milliards de dollars. La France était le deuxième fournisseur de l'Algérie et son quatrième client, selon les données des Douanes algériennes.

H. B./APS

A partir de dimanche à Alger Première édition du Salon de la micro-entreprise innovante

LA PREMIÈRE édition du Salon nationale de la micro-entreprise innovante se tiendra dimanche à la Bibliothèque nationale El Hamma (Alger), sous le thème «Innovation et entrepreneuriat».

Cette manifestation de quatre jours, organisée par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (Ansej) sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, verra la participation de 43 micro-entreprises qui activent notamment dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), la production parapharmaceutique, la production industrielle et les énergies renouvelables, indique jeudi un communiqué du ministère. Des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs d'emploi et d'appui à la création de micro-entreprises, tels que la Caisse nationale des assurances-chômage (Cnac) de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), des départements ministériels concernés et des organismes spécialisés dans le domaine, prendront part à ce salon, a-t-on ajouté.

Cet événement vise, selon ses organisateurs, à «faire connaître et à valoriser les activités générées par les micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif géré par l'Ansej, dans les secteurs innovants faisant appel à une haute technicité et un savoir-faire avérés dans le domaine des nouvelles technologies». Il permettra aux jeunes exposants et visiteurs d'apprécier l'impact des idées innovantes sur la création, le développement et la pérennité de la micro-entreprise et de s'imprégner du rôle des organismes, administrations et partenaires intervenants dans les domaines de l'innovation et de la création de micro-entreprises en matière de promotion de l'entrepreneuriat». Un riche programme d'animation est prévu, en marge du salon, en direction des jeunes entrepreneurs exposants et du large public, notamment des ateliers sur l'entrepreneuriat et l'innovation et des rencontres jeunes entrepreneurs et patronat.

Racim El.

Gaz de schiste

Achèvement du forage du puits-pilote d'Ahnet

Les opérations de forage et de compression du gaz de schiste effectuées dans le puits-pilote d'Ahnet (In Salah) ont été achevées au cours de cette semaine, a affirmé jeudi à l'APS le P-DG par intérim de Sonatrach, Said Sahnoun.

«Nous avons déjà terminé, au cours de cette semaine, le forage et la compression, et nous nous apprêtons à tester ce puits-pilote afin de vérifier certains paramètres qui déterminent (ses capacités) d'exploitation commerciale», a souligné M. Sahnoun, en marge du forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement à Londres.

L'exploitation du gaz de schiste, a-t-il poursuivi, représente «un axe de développement que Sonatrach a retenu de manière résolue», ajoutant que ce gaz non conventionnel «est un potentiel de croissance à ne pas négliger».

Selon lui, «cela permettra à Sonatrach d'assurer, avec un niveau nettement plus élevé, la sécurité énergétique du pays et de continuer à assurer ses projets de développement».

A rappeler que l'exploitation commerciale du gaz de schiste algérien est prévue pour l'année 2022 avec une production avoisinant les 20 milliards de m³, avait affirmé dimanche dernier M. Sahnoun, lors de son intervention au Sommet nord-africain du pétrole et du gaz tenu à Alger. Sonatrach prévoit également le

renforcement de ses capacités de production de gaz de schiste grâce à l'intensification des investissements dans ce domaine pour atteindre les 30 milliards de m³ à l'horizon 2025-2027, avait-il encore avancé. Selon le premier responsable de Sonatrach, des efforts soutenus ont été consacrés, ces dernières années, pour évaluer le potentiel en hydrocarbures non conventionnels, à travers particulièrement la coopération avec des compagnies internationales spécialisées dans ce domaine.

Les ressources techniquement récupérables en matières de gaz de schiste sont estimées à près de 700 Tcf (1Tcf=1 trillion de pieds cubes).

Il avait souligné, en outre, que les efforts de l'Algérie pour développer son potentiel des hydrocarbures non conventionnels visaient la sécurisation de l'approvisionnement du marché national et la satisfaction de ses engagements en tant que fournisseur «fiable» du marché européen.

A rappeler que lors de sa réunion de mai dernier sous la présidence de chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, le Conseil des ministres avait approuvé une communication du ministre de l'Energie par laquelle ce dernier avait sollicité l'accord pour l'exploitation des formations argileuses et schisteuses.

Ce dossier a été présenté conformément à la nouvelle loi sur les hydrocarbures de

2013 qui conditionne l'exploration et l'exploitation des schisteux à l'approbation du Conseil des ministres lequel a, ainsi, donné son aval pour le lancement des procédures requises en direction des partenaires étrangers. Les premières indications disponibles laissent entrevoir des capacités nationales «appréciables» en gaz et huile de schiste ainsi que des perspectives «prometteuses» en termes de quantités récupérables, avait précisé le Conseil des ministres.

Pour confirmer le potentiel commercial de ces ressources, l'Algérie a besoin de mener un programme de forage de 11 puits, étalés sur une période allant de 7 à 13 ans.

L'Algérie est classée au 4^e rang mondial, juste après la Chine, l'Argentine et les Etats-Unis, en termes de réserves de gaz de schistes récupérables.

Les réserves algériennes sont estimées à 19 800 milliards de m³, situées essentiellement dans les bassins d'Ahnet, Mouydir, Berkine-Ghadames, Timimoun, Reggane et Tindouf.

Le Président Bouteflika avait instruit le gouvernement de veiller à ce que la prospection et, plus tard, l'exploitation des hydrocarbures schisteux soient menées en permanence avec le souci de préserver les ressources hydriques et de protéger l'environnement.

Kamel L.

9^e Colloque international sur l'histoire de la Révolution

«Il n'y a pas de mots pour dire l'esprit de sacrifice de Zighoud Youcef»

■ Au cours d'une rencontre consacrée cette année à «Zighoud Youcef et la lutte de Libération nationale», M. Benaouda a souligné que ce martyr se distinguait par des «qualités rares». Il était «éveillé, intelligent, doté d'une bonne expérience militaire, le tout allié à une bonté qui lui valait l'estime de tous les djounouds».

Ph. /D. R.



Par Halim T.

Intervenant à l'ouverture du 9^e colloque international sur l'histoire de la Révolution, organisé à Skikda, le moudjahid Amar Benaouda a estimé qu'*«il n'y a pas de mots pour dire le patriotisme et l'esprit de sacrifice du chahid Zighoud Youcef»*. Au cours de cette rencontre consacrée cette année à «Zighoud Youcef et la lutte de Libération nationale», M. Benaouda a souligné que ce martyr se distinguait par des «qualités rares». Il était «éveillé, intelligent, doté d'une bonne expérience militaire, le tout allié à une bonté qui lui valait l'estime de tous les djounouds», a affirmé ce moudjahid. Amar Benaouda,

très ému lors de sa prise de parole, a évoqué sa première rencontre avec Zighoud Youcef, en 1948, au cours d'une séance d'entraînement sur les explosifs au domicile de Mostefa Benboulaïd, en présence de Larbi Ben M'hidi, Mohamed Boudiaf, Didouche Mourad et Aïssa Boukerma.

Le moudjahid, se souvenant que le courant était «*passé naturellement*», a ajouté avoir revu Zighoud une deuxième fois, en 1950, dans la prison d'Annaba d'où ils devaient s'évader tous deux pour se réfugier dans les Aurès, avec d'autres clandestins, jusqu'au déclenchement de la Révolution. M. Benaouda devait ensuite évoquer la réunion historique des «22», période durant

laquelle Zighoud Youcef souffrait d'un ulcère qui nécessitait de lui trouver des médicaments et de le soigner dans les conditions difficiles de la clandestinité. Les ennuis de santé de Zighoud Youcef (il souffrait aussi d'une affection à l'œil droit) ne l'avaient nullement détourné de son activisme militant inlassable, a souligné le même témoin.

Lors de la réunion des «22», la position de Zighoud Youcef était des plus fermes : il s'est clairement rangé du côté de la souveraineté du peuple et appelé au rejet de l'asservissement, selon son compagnon d'armes qui a affirmé que le chahid s'était prononcé pour une direction de la Révolution «*collégiale*». Zighoud aura ensuite à prendre seul une

décision qui marquera profondément l'histoire de la Révolution algérienne. Il avait en effet réussi l'exploit «*aussi inattendu qu'extraordinaire*», de desserrer l'étau qui menaçait d'étouffer l'Armée de libération nationale et les combattants héroïques de l'Aurès, en décidant du soulèvement du 20 août 1955, accompli en plein jour, à midi pile, dans plusieurs points de la Wilaya II historique. Le colonel Benaouda, qui a évoqué «*la portée maghrébine et internationale de l'insurrection du 20 août 1955*», a considéré que cet événement «*marquait le début de l'indépendance de l'Algérie*». L'image la plus connue du colonel Zighoud Youcef le représente, pour la postérité, coiffé d'un chapeau de brousse. Il s'agissait, a expliqué Amar Benaouda, du chapeau d'un prisonnier qui fut bien traité par les maquisards de l'ALN.

Mort dans un accrochage à El Hamri, dans la commune de Sidi Mezghiche (Skikda), le chahid Zighoud Youcef était, dans sa famille, exemplaire par son affection et l'amour qu'il portait aux siens. Il tomba d'ailleurs au champ d'honneur alors qu'il était en route pour aller voir sa fille unique Chama, alors âgée de huit ans. Cette dernière, présente dans la salle, s'est dite «*fière d'être la fille de celui qui s'est sacrifié pour que vive l'Algérie indépendante*».

Chama a été honorée par le colonel Benaouda au cours de cette rencontre, en présence de Ali Kouadria, recteur de l'université du 20-Août 1955. Ce colloque de deux jours prévoit plusieurs communications d'universitaires d'Algérie, France, Angleterre et Tunisie. Les communications porteront notamment sur la planification et l'impact du soulèvement du 20 août 1955, le congrès de la Soummam, le tout illustré par des témoignages des compagnons d'armes.

H. T./APS

Ecriture de la Révolution

Appel à réunir des témoignages sur les chefs de la Wilaya II historique

Les participants au 9^e colloque international sur l'histoire de la Révolution, consacré cette année à Skikda au chahid Zighoud Youcef, ont appelé jeudi, au terme de leurs travaux, à réunir des témoignages vivants sur les chefs de la Wilaya II historique. Les participants à ce colloque, qui s'est poursuivi durant deux journées à la bibliothèque centrale de l'université du 20-Août 1955, ont également insisté dans leurs recommandations sur «*la poursuite des rencontres sur l'histoire de la Révolution*» et «*l'encouragement des acteurs à rédiger leurs témoignages sur la Wilaya II, tout en rassemblant les informations*

sur les faits et les événements d'août 1955 dans le Nord-Constantinois». Les chercheurs doivent être encouragés à mettre à jour les archives de la Wilaya II et à étudier la presse de l'époque sur ce sujet, ont également souligné les participants avant d'appeler à «*la protection des lieux de mémoire et des vestiges de cette période (à) en coordination avec tous les organismes concernés*».

Les participants ont également recommandé d'étudier les «*sources matérielles de la Révolution*», les camps de concentration, les prisons, les centres de torture et tout ce qui illustre la répression subie par le peuple

algérien. Le P^r Abdelkrim El Madjri, de l'université de Tunis, a mis en exergue «*l'intelligence et le courage de Zighoud Youcef*» comme relevé dans toutes les études qui lui ont été consacrées.

Pour cet universitaire, Zighoud, dont le rôle a été déterminant lors des événements du 20 août 1955, a «*su trouver le moyen d'impliquer le peuple tout entier, paysans compris, dans la Révolution*». Des chercheurs venus de plusieurs universités algériennes, tunisiennes et françaises, ont pris part à ce colloque.

Siham N.

Résistance Le colonialisme voulait réduire au silence les mosquées

LE COLONIALISME, conscient de l'apport des mosquées dans le mouvement nationaliste, s'est de tout temps employé à les réduire au silence, a-t-on souligné, jeudi à Jijel, lors d'une conférence consacrée au rôle des mosquées durant la période coloniale. De 108 mosquées recensées à Alger en 1830, il n'en restait plus que 8 en 1960, à la veille de l'indépendance nationale, a déclaré le directeur de wilaya des affaires religieuses, Messaoud Bouledjoudja, à l'ouverture de cette rencontre organisée au centre culturel islamique Ahmed-Hamani. Ces chiffres sont «*édifiants quant à la pression exercée par les autorités coloniales pour bâillonner ces lieux de culte qui ont contribué, en plus de leur fonction religieuse et sociale, à forger l'esprit nationaliste des Algériens*», a ajouté ce responsable.

L'administration coloniale, s'entêtant à acculturer l'Algérien pour le dépersonnaliser, s'est évertuée à transformer de nombreux sanctuaires musulmans en bergeries ou en terrains de jeux, a également affirmé M. Bouledjoudja, avant de rap-

peler, citant la mosquée El Aqsa en Palestine occupée, que les lieux du culte musulman ont constitué, partout dans les pays musulmans, «*le point de départ de la résistance*». Au cours de cette conférence qui a réuni des imams et de nombreux étudiants, les participants ont rappelé le rôle et la contribution de trois anciennes mosquées de la wilaya de Jijel, en l'occurrence celles de Jijel, Taher et El Milia, qui furent des «*creusets*» pour le mouvement nationaliste dans la région. Les conférenciers qui se sont succédé à la tribune ont notamment évoqué les noms d'illustres cheikhs qui ont présidé aux destinées de ces lieux de culte et chaleureusement salué les travaux d'extension qui leur permettent d'accueillir davantage de fidèles. Ainsi, pour le cas de la mosquée Mohamed-Tahar-Sahli, édifée en 1875 sur 160 m² et qui n'accueillait que 300 personnes, a vu sa capacité passer à 3 000 fidèles en 1989, après des travaux de modernisation, a-t-on souligné. Cette rencontre était organisée à l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960 et en prolongement de la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

R. H.

Ghardaïa

Opération de distribution de 10 000 terrains à bâtir

■ Une première opération d'attribution de 10 718 parcelles destinées à l'auto-construction, avec une aide de l'Etat, a été lancée jeudi à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Ghardaïa.

Par Salem K.

Ces parcelles individuelles, dont la superficie varie entre 250 et 300 m², réparties sur une trentaine de sites viabilisés, ont été localisées après une étude d'aménagement des zones urbaines des treize communes de la wilaya, a expliqué le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) de la wilaya.

L'opération, dans son ensemble, devra donner lieu, à la fin du mois de décembre courant, à l'attribution d'un total de 17 276 lots de terrain, avec une aide d'un million de DA aux bénéficiaires éligibles après études des dossiers, a précisé Mokhtar Merrad.

«Aux bénéficiaires de respecter le style architectural local, à travers trois variantes préparées par les services de l'Urbanisme



Ph. DR

afin de préserver le cachet architectural de la région», a-t-il ajouté.

Un total de 7 500 hectares, repartis en 30 000 parcelles de terrain à bâtir à travers l'ensemble des daïras de la wilaya (9 000 pour la daïra de Ghardaïa, 3 900 pour El-Menea, 3 800 pour Bounoura, 3 508 pour Métili, 3 000 pour Guerrara, 1 900 pour Berriane, 1 865 pour Zelfana, 1 725 pour Mansourah et 1 100 pour Daya Ben Dahoua) seront octroyés aux citoyens demandeurs.

Quelque 2 200 parcelles ont été également mobilisées sur une soixantaine de sites en

milieu rural, pour recevoir des logements groupés dans le cadre du programme d'habitat rural, a-t-on signalé à la DUAC de Ghardaïa, en précisant que l'Etat a mobilisé plus d'un milliard de dinars pour la viabilisation des lots destinés à cette formule d'habitat.

Ces lots de terrain pour l'habitat rural groupé concerneront les daïras d'El-Menea (1 000 parcelles), Berriane (500), Guerrara (400), Ghardaïa (250) et Métili (50).

Les pouvoirs publics se sont engagés à accélérer le rythme de réalisation des programmes d'habitat social, pour répondre

au mieux aux attentes des populations, en application de l'instruction interministérielle du 1^{er} décembre 2012 relative au développement de l'offre foncière publique dans le Sud, a-t-on rappelé.

Selon le wali de Ghardaïa, la concrétisation de ces programmes ambitieux va réduire la tension sur le logement dans la région, créer des emplois, lutter contre les constructions illicites, souvent à l'origine de conflits, et assurer un développement harmonieux et équilibré du tissu urbain.

S. K./APS

Boudjlida (Tlemcen)

Attribution de 347 logements sociaux participatifs

Plus de 347 logements sociaux participatifs (LSP) ont été attribués jeudi, dans la nouvelle zone urbaine (ZHUN) Boudjlida, à Tlemcen, lors d'une cérémonie organisée dans le cadre de la commémoration du 54^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Lors de cette cérémonie, présidée par le wali Saci Ahmed Abdelhafid en présence des autorités locales, des actes d'affectation et des clefs ont été remis aux familles bénéficiaires, qui ont exprimé leur joie et satisfaction quant aux logements attribués qui disposent de toutes les commodités nécessaires.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de 1 000 logements qui seront attribués avant la fin du mois en cours, a indi-

qué le directeur de l'habitat, Ali Djerbal, avant d'annoncer l'attribution, dans les prochains jours, de 144 nouveaux logements à Boudjlida, 270 autres dans la daïra de Remchi, 40 à Ghazaouet et 90 logements à Mansourah.

Dans la ZHUN de Boudjlida, 298 logements avaient été attribués dernièrement. Cette ZHUN, située dans la périphérie-nord de Tlemcen, constitue un nouveau pôle urbain implanté sur une superficie globale de 105 hectares et doté d'importants projets d'habitat, de commodités nécessaires et d'espaces verts.

Le nombre total de logements construits dans cette ZHUN est de 5 779 unités dont 3 348 logements sociaux participatifs (LSP),

1 810 logements sociaux locatifs (LSL) destinés à la résorption de l'habitat précaire, 300 logements haut standing et 161 logements de fonction. Un grand nombre de ces logements a été livré, a-t-on précisé.

S'agissant des équipements, certains projets ont été achevés dont ceux du centre de formation professionnelle et du marché de proximité regroupant plus de 100 locaux. Les travaux sont également en cours pour la réalisation d'autres infrastructures dont deux lycées de 1 000 places chacun, deux CEM, quatre groupes scolaires, deux sièges de sûreté urbaine, une antenne communale, un conservatoire de musique et une polyclinique.

Ali O.

Aïn Defla

Lancement prochain de la réalisation de 18 forages

La réalisation de dix-huit forages sera lancée durant les prochaines semaines au profit de 16 communes de la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des Ressources en eau.

Une enveloppe de 350 millions DA a été consacrée à la

réalisation de cette opération, a indiqué la même source, qui signale que les communes de Khémis Miliana et El Abadia bénéficieront de 2 forages chacune.

Le raccordement de l'énergie électrique, les travaux de génie civil et l'équipement électro-

mécanique des forages seront effectués à la faveur de cette opération visant à améliorer le réseau d'AEP des communes concernées, a-t-on souligné.

Parallèlement à la réalisation de ces nouveaux forages, une autre opération portant sur le raccordement de ces derniers

aux réservoirs devant assurer l'alimentation en eau sera lancée, a-t-on noté.

12 forages avaient été réalisés en 2012 au profit de 12 communes de la wilaya aux fins d'améliorer leur réseau d'AEP, a-t-on noté de même source.

Said F.

Oued Damous (Souk Ahras)

Raccordement de 380 foyers au réseau de gaz naturel

AU TOTAL, 380 foyers de la localité de Oued Damous, dans la commune de Oued Keberit (70 km au sud de Souk Ahras), ont été raccordés, jeudi, au réseau de distribution publique de gaz naturel.

Cette opération, accueillie avec beaucoup de joie par les familles bénéficiaires, d'autant qu'elle intervient aux portes de l'hiver, a nécessité la pose de 35 km de conduites de transport pour un montant de 65,8 millions de dinars mobilisé au titre de la seconde tranche du plan quinquennal 2010-2014, a précisé le directeur de l'énergie et des mines, Boumediene Seghiri. Des travaux sont également en cours pour raccorder 7 400 foyers dans plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras grâce à la mobilisation d'une enveloppe financière de 4,7 milliards de dinars, a souligné le même responsable, affirmant que les communes de Khedhara et Hechachna bénéficieront de cette énergie au cours du premier trimestre 2015.

Le taux de couverture de la wilaya qui était de 32% en 1999 passera, au terme des travaux actuellement en cours, à 85%, a encore indiqué M. Seghiri.

Rachid T.

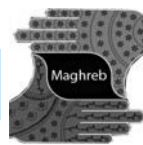
M'sila 23 milliards de dinars investis en 2014 pour les routes

LES PROJETS portant modernisation du réseau routier, lancés en 2014 dans la wilaya de M'sila, ont nécessité un investissement public de 23 milliards de dinars, a indiqué jeudi le directeur des travaux publics (DTP), Salim Zemit. Ce sont au total 29 opérations qui ont été lancées dont 6 financées par le programme spécial de développement des Hauts-Plateaux et 5 pris en charge par le budget de la wilaya, a précisé ce responsable à l'APS.

Ces projets ont porté sur le renforcement et la modernisation de 239 km de routes nationales (RN) et sur la mise à niveau de 116 km de chemins de wilaya (CW), en plus de la réhabilitation de 7 ouvrages d'art sur des routes nationales, a encore indiqué M. Zemit.

Le DTP a rappelé que depuis l'année 2000, 752 km de routes nationales, 650 km de chemins de wilaya et 933 km de chemins communaux ont bénéficié d'actions de réhabilitation pour un montant de près de 60 milliards de dinars.

O. B.



Présidentielle tunisienne

Marzouki met en garde contre la fraude lors du 2^e tour

■ «Le jour des élections, faites attention à toute opération de fraude», a lancé M. Marzouki à plusieurs dizaines de ses partisans rassemblés à Bab Souika, un quartier populaire de Tunis.

Par Mondji Y.

Le président tunisien, Moncef Marzouki, candidat à sa succession, a mis en garde mardi contre d'éventuelles fraudes lors du second tour de la présidentielle prévu le 21 décembre.

«Le jour des élections, faites attention à toute opération de fraude», a lancé M. Marzouki à plusieurs dizaines de ses partisans rassemblés à Bab Souika, un quartier populaire de Tunis, à l'occasion du lancement de la campagne électorale pour le second tour.

«Je n'ai pas de problème si l'autre partie gagne. Mais j'ai un problème si elle gagne avec des fraudes (...) Soyez tous des soldats contre la fraude», a-t-il dit.

Le président sortant, qui a obtenu 33,43% des voix au premier tour, affrontera l'ex-Premier ministre et chef du parti Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi, 88 ans, arrivé en tête avec 39,46%.

Caid Essebsi exhorte les jeunes à s'impliquer en politique

Le candidat au deuxième tour de l'élection présidentielle en



Tunisie, Béji Caïd Essebsi a exhorté mardi les jeunes à «s'impliquer en politique pour assurer

l'avenir de leur pays». A l'occasion du lancement de la campagne électorale pour le second

tour, prévu le 21 décembre, le chef du parti Nidaa Tounès a souligné qu'«il revient aux dirigeants politiques actuels d'encadrer la jeunesse et d'aménager l'environnement à même de lui permettre d'accéder aux responsabilités».

M. Essebsi a, en outre, rappelé, s'il est élu président, que «la garantie de la liberté de manifester et la liberté d'expression et d'opinion ce sont des droits garantis par une Constitution élaborée avec la participation de la société civile».

Concernant le terrorisme, le candidat a estimé que la «complicité» a contribué à étendre le champ de ce fléau, assurant que «nul n'aura rien à craindre de l'activation de la loi contre le terrorisme, dans la mesure où l'Assemblée des représentants du peuple aura un pouvoir de contrôle sur l'action du gouvernement». M. Essebsi, arrivé en tête avec 39,46% des voix au premier tour, affrontera le président sortant, Moncef Marzouki qui a obtenu 33,43% des voix.

M. Y./APS

Conférence des responsables de police arabes à Tunis

Plaidoyer de Hamel pour la lutte contre la criminalité et le terrorisme

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a plaidé, mercredi à Tunis, pour le renforcement des mécanismes en vigueur en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes et le terrorisme à travers le tarissement des sources de financement des activités terroristes.

Dans une allocution prononcée à la 38^e Conférence des responsables de police et de sécurité arabes, le général-major Hamel a souligné la nécessité de «renforcer les mécanismes en vigueur en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et le soutien au terrorisme à travers le tarissement des sources de financement des activités terroristes».

Il a, dans ce sens, insisté sur l'impératif de criminaliser le paiement de rançons aux terroristes, lequel «constitue désormais l'une des principales sources de financement pour les criminels».

Il a mis en garde contre les organisations terroristes et celles liées au crime transfrontalier «actives aujourd'hui dans la région arabe sous diverses appellations et dont les actes ciblent les citoyens et institutions officielles», soulignant «une complicité flagrante entre ces organisations terroristes et les contrebandiers, trafiquants d'armes, de drogue et de produits prohibés».

«Face à cette situation, nous sommes appelés aujourd'hui plus que jamais à redoubler d'efforts pour insuffler une nouvelle dynamique à notre coopération face aux proportions dangereuses que prennent le crime sous toutes ses formes, l'extrémisme, le fanatisme et le terrorisme, en œuvrant à endiguer ces phénomènes via des stratégies multilatérales», a affirmé le général-major Hamel. «Nous sommes également appelés à renforcer davantage notre coopération en matière de lutte contre la criminalité en général et contre les actes terroristes en particulier», a-t-il souligné, appelant à «faire front uni contre les idées destructrices et extrémistes véhiculées par les groupes terroristes et se prémunir contre leurs graves répercussions, outre l'échange d'informations et de données relatives aux groupes terroristes».

Pour ce faire, «il est nécessaire de mobiliser tous les efforts et moyens et d'impliquer d'autres secteurs, notamment les médias pour éradiquer ces phénomènes», a précisé le général-major Hamel, appelant à «prendre des mesures concrètes et efficaces pour renforcer l'action sécuritaire arabe commune, garantir la sécurité et la stabilité dans le monde arabe et lutter contre toute menace externe».

Dans ce contexte, le général-major Hamel a salué les efforts des pays arabes en matière de coordination, de coopération et d'échange d'informations, de données et d'expériences, notamment durant les rencontres périodiques tenues dans le cadre du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI).

A cette occasion, le représentant de l'Algérie a rappelé les activités «intenses» des pays arabes dans le cadre de la promotion de la coopération sécuritaire arabe, à travers la mise en place de mécanismes adéquats et une «forte» participation aux rencontres organisées par le Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur et les débats constructifs autour des sujets inscrits à l'ordre du jour de ces travaux sanctionnés «dans leur ensemble par des résultats positifs».

Le général-major Hamel a cité les recommandations relatives à la mise à jour de la stratégie arabe de lutte antiterroriste, la commission concernée par l'examen du projet de stratégie arabe de mise en œuvre de la Police sociétale et celle concernée par le développement de la stratégie sécuritaire arabe.

Il a, cependant, indiqué que la situation sécuritaire «détériorée et instable dans la région arabe implique davantage d'efforts notamment pour le renforcement de la sécurité au niveau des frontières, ce qui nécessite la prise de mesures efficaces, concrètes et urgentes dans le domaine de la coopération pour la sécurisation des frontières communes», a-t-il affirmé.

«Cela permettra de resserrer l'étau autour des mouvements des groupes criminels et terroristes pour les empêcher de s'infiltrer à

travers les frontières et de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité d'autres pays ou de mener des actes terroristes, des trafics d'armes ou de drogue», a souligné le général-major Hamel.

«L'objectif de ces actions est d'échanger les expériences réussies entre les pays arabes, préserver la sécurité et la stabilité dans la région, consolider les efforts communs en vue de lutter contre les défis sécuritaires et soutenir l'action sécuritaire arabe commune», a-t-il estimé. «Le succès de l'action sécuritaire arabe commune exige une coopération et une coordination soutenues notamment à la lumière de la recrudescence de plusieurs formes de criminalité aussi dangereuses que le terrorisme dont le blanchiment d'argent, la corruption, la cybercriminalité, le trafic de drogue et de psychotropes, la traite d'humains et d'immigrés et le trafic d'armes», a souligné M. Hamel.

S'agissant du projet de stratégie arabe pilote pour la consécration des droits de l'homme dans l'action sécuritaire, le directeur général de la Sûreté nationale a indiqué que ce projet «vient compléter l'action soutenue initiée depuis plusieurs années pour la protection et la consécration des droits de l'homme dans l'accomplissement quotidien des missions policières et le respect rigoureux de leurs règles, pour soutenir les droits de l'homme dans nos pays».

La question du projet de stratégie arabe «vient consolider la mise en œuvre de la police sociétale dans le cadre du renforcement de la relation et de la coopération entre la police et le citoyen en matière de lutte et de prévention contre la criminalité, un projet qui mérite d'être encouragé à la lumière des mutations survenues de par le monde», a-t-il soutenu.

Le projet «qui vient à point nommé profitera, une fois adopté, aux services de sécurité arabes», a-t-il dit. Par ailleurs, le général-major Hamel a salué le succès de l'élection présidentielle et des législatives organisées en octobre et novembre derniers en Tunisie et qui «ont été un véritable succès sur tous les plans, prouvant ainsi la conscience et le génie des frères Tunisiens». Kamel L./APS

Lutte anti-Ebola Un Mauritanien nommé à la tête de la mission de l'ONU

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé jeudi un Mauritanien à la tête de la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola (UNMEER).

Ismail Ould Cheikh Ahmed succèdera à partir de janvier à l'Américain Anthony Banbury, a indiqué l'ONU dans un communiqué.

Il travaillera en étroite collaboration avec le coordinateur de l'ONU pour la lutte contre le virus Ebola, le D' David Nabarro, ainsi qu'avec les gouvernements des pays touchés en Afrique de l'Ouest. Agé de 54 ans, il est actuellement numéro deux de la Mission de l'ONU en Libye (UNSMIL) après avoir occupé divers postes dans des agences onusiennes dont l'Unicef, en Syrie et au Yémen ainsi qu'à Nairobi et en Géorgie.

L'UNMEER a été créée il y a deux mois pour piloter la lutte contre l'épidémie dans les trois pays les plus touchés (Liberia, Sierra Leone et Guinée). Son siège est à Accra et elle a des antennes dans ces trois pays ainsi qu'au Mali. Il s'agit de la première mission de terrain de l'ONU consacrée spécifiquement à une crise de santé publique.

R. M.



Nigeria

31 morts dans un double attentat à Jos

■ Au moins 31 personnes ont été tuées jeudi dans un double attentat à la bombe à Jos, une ville du centre du Nigeria, au lendemain de l'arrestation à Kano, la grande ville du Nord, d'une fille de 13 ans munie d'une ceinture d'explosifs.

Par Ali O.

Située à la frontière du Sud chrétien et du Nord musulman du Nigeria, la ville de Jos a été visée plusieurs fois par des attaques du groupe islamiste Boko Haram, qui enchaîne à un rythme quasi quotidien les raids meurtriers dans le Nord. Les explosions ont eu lieu sur un marché de Jos près d'une station de bus, où une attaque du même type avait tué au moins 118 personnes en mai dernier.

«Il y a pour le moment 31 corps qui ont été découverts, mais les secouristes sont sur les lieux et le bilan pourrait évoluer», a déclaré Pam Ayuba, porte-parole du gouverneur de l'État du Plateau, dont Jos est la capitale.

Mercredi à Kano, la plus grande ville du nord du pays, la police a arrêté une fille de 13 ans munie d'une ceinture d'explosifs, ont annoncé jeudi à l'AFP une source sécuritaire et un témoin.

Accompagnée d'un homme, la jeune fille s'est présentée dans un dispensaire de la banlieue de Kano, éveillant les soupçons



quelques heures après le double attentat-suicide perpétré par deux femmes, qui a fait quatre morts le même jour sur un marché aux tissus de la ville. «Nous avons alerté la police qui s'est

immédiatement déplacée et a interpellé» l'homme et la jeune fille, a témoigné une infirmière. «En les fouillant, la police a découvert des explosifs cachés sous son hijab, confirmant nos soupçons. Les policiers les ont ensuite emmenés».

La source sécuritaire a expliqué que la jeune fille faisait partie

du commando kamikaze qui avait visé le marché aux tissus.

Boko Haram utilise de plus en plus souvent des jeunes filles pour ses attaques suicides, à travers tout le nord du Nigeria.

Selon des experts, l'utilisation de ces kamikazes, volontaires ou forcées, démontre la volonté du groupe islamiste d'intensifier le

climat de terreur dans ces régions.

En novembre dernier, plus de 120 personnes étaient mortes dans une attaque de Boko Haram contre la grande mosquée de Kano, en pleine prière de vendredi.

Par ailleurs, des islamistes présumés ont tué 11 personnes en attaquant mercredi soir la ville de Gajiganna, dans l'État de Borno (nord-est), l'un des plus durement touchés par les violences.

Cette localité isolée se trouve à une vingtaine de km de Maiduguri, fief historique de Boko Haram.

«Notre ville n'existe plus et notre population est désespérée», a déclaré Zarami Kolo, un haut responsable du gouvernement local, selon qui les insurgés «ont tiré dans tous les sens, forçant les gens à s'échapper pour se mettre en sécurité».

L'insurrection de Boko Haram et sa répression féroce par les forces de l'ordre ont fait plus de 13 000 morts et 1,5 million de déplacés en cinq ans, principalement dans le Nord-Est.

Ces derniers mois, les insurgés se sont emparés d'une vingtaine de localités du nord-est du pays le plus peuplé d'Afrique, proclamant un «califat» dans les zones sous leur contrôle. A. O.



Points chauds

Torture

Par Fouzia Mahmoudi

Si personne ne doutait que la CIA usait de méthodes interrogatoires violentes et même barbaresques, les voir étalées sur papier à l'occasion de la publication d'un rapport américain sur la question a tout de même créé une importante onde de choc, que cela soit aux Etats-Unis ou dans le reste du monde. Tant et si bien qu'après les condamnations de Barack Obama, qui a rejeté ces méthodes tout en excluant toute possibilité de poursuites à l'encontre des responsables, c'est aujourd'hui au directeur de la CIA de prendre publiquement la parole pour tenter d'expliquer pourquoi de telles méthodes ont été mises en place par son agence entre 2001 et 2007 et surtout pour tenter d'expliquer les passages les plus controversés du rapport. En effet, le rapport publié mardi dernier souligne que les agents qui participaient à ce programme ont agi avec plus de brutalité et de liberté qu'ils ne l'ont admis. «Dans un nombre limité de cas, des membres de l'agence ont employé des techniques d'interrogatoire qui n'étaient pas autorisées, qui étaient répugnantes et qui doivent être justement refusées par tous. Et nous ne sommes pas parvenus à tenir ces agents responsables de leurs actes», a reconnu le patron de la CIA, John Brennan, refusant toutefois d'utiliser le mot «torture». Reconnaissant ainsi que certains agents étaient «sortis du cadre», il n'est pas allé jusqu'à condamner le programme d'interrogatoire en tant que tel, rappelant que la très grande majorité des agents avaient accompli leur mission «en étant fidèles à leurs responsabilités et conformément aux instructions légales qui leur étaient fournies». John Brennan, à la tête de l'agence de renseignement depuis mars 2013 est également monté au créneau pour réfuter l'idée selon laquelle la CIA aurait trompé à la fois la Maison-Blanche et l'opinion publique américaine sur les actes de torture pratiqués. Il a reconnu qu'«à de nombreux égards», la CIA avait «navigué en terrain inconnu» après le 11-Septembre. «Nous avons peu d'expérience dans la détention de prisonniers et peu d'agents avaient été formés aux interrogatoires», a reconnu cet ancien espion. Toutefois, la CIA le répète: ces méthodes répréhensibles n'ont pas été vaines. «J'ai déjà déclaré que nos évaluations indiquaient que le programme de détention et d'interrogatoire avait produit des renseignements utiles qui avaient aidé les Etats-Unis à déjouer des projets d'attaque, à capturer des terroristes et à sauver des vies», a souligné John Brennan devant la presse. Mais il l'a tout de même admis: «La relation de cause à effet entre les TIP (Techniques d'interrogatoires poussés) et les informations utiles fournies par les détenus est, de mon point de vue, impossible à établir». Il soutient néanmoins que les informations obtenues ont contribué à localiser Oussama ben Laden, tué lors d'une opération au Pakistan en mai 2011. Une affirmation que contredisent les auteurs du rapport, qui estiment que de nombreuses autres sources pointaient vers le leader d'al-Qaïda. Mais plus que tout ce rapport créera à n'en pas douter dans les semaines et mois à venir des débats animés pour les politiques américains qui auront certainement à donner leur opinion sur les agissements de la CIA. Reste à savoir si les démocrates et les républicains qui s'opposent quasiment sur tous les sujets, se déchireront sur ce dossier ou si le consensus pour réprover l'usage de la torture l'emportera.

F. M.

Soudan

Le gouvernement hausse le ton contre la mission de l'ONU au Darfour

L'insistance du gouvernement soudanais à voir partir la mission de l'ONU au Darfour met en péril la présence humanitaire dans cette immense région en proie aux violences depuis plus de dix ans.

Déployée en 2007, la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad), qui compte près de 16 000 hommes, a pour principale mission de protéger les civils et d'assurer la sécurité des organisations humanitaires, une présence que Khartoum n'a jamais vu d'un très bon œil.

«Cela fait longtemps que le gouvernement soudanais, qui n'a jamais caché son hostilité à la présence de troupes étrangères sur son sol, teste la Minuad et la capacité de ses promoteurs (les Nations unies et l'Union africaine) à la défendre», explique Jérôme Tubiana, expert à l'International Crisis Group.

Mais le ton est encore monté d'un cran en novembre, lorsque la Minuad a décidé d'enquêter sur des allégations de viol collectif commis par les troupes soudanaises dans le village de Tabit.

Le président soudanais Omar el-Béchir a qualifié la Minuad de «fardeau» et de «protection pour les rebelles», et le ministère des Affaires étrangères a accusé les casques bleus d'exactions et de viols.

Et puisque ni les Nations unies ni l'Union africaine ne se précipitent pour défendre la mis-

sion, «il n'y a rien qui empêche Khartoum de pousser davantage, en allant jusqu'à envisager, comme aujourd'hui, l'expulsion de la Minuad», ajoute Tubiana.

Le service de presse de la mission a minimisé les récentes critiques, affirmant qu'il s'agissait de «discussions de routine». Le ministère soudanais des Affaires étrangères a pourtant demandé le 11 novembre un «programme clair» pour le départ de la mission.

Le porte-parole du ministère, Youssef al-Kordofani, a confirmé que la volonté de voir la Minuad partir était ancienne, ajoutant que son gouvernement était «très mécontent» de son travail.

Selon lui, ses membres ont commis des exactions, ayant «parfois fourni de l'aide aux groupes rebelles», sans plus de précision. L'armée soudanaise est tout à fait à même de protéger les civils au Darfour, a-t-il assuré. Mais selon Tubiana, les forces armées «ont une tout autre priorité, qui est de combattre la rébellion».

Pour Kordofani, le départ de la Minuad devrait se faire par étapes.

Si une expulsion pure et simple reste peu probable, le gouvernement pourrait s'employer à rendre la vie de la Minuad plus difficile, selon une source soudanaise s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. «On savait depuis le début que leur mission serait difficile, mais

la situation pourrait bien compliquer encore les choses», selon cette source.

La Minuad dépend du gouvernement pour recevoir des équipements, ainsi que pour les procédures de visas pour son personnel - qui souffre déjà de délais, selon la source.

Si la liberté de mouvement de la Minuad était limitée, l'impact sur les organisations humanitaires pourrait être grave, une grande partie d'entre elles refusant de se déplacer dans les régions sensibles sans une escorte onusienne. C'est le cas notamment du Programme alimentaire mondial, qui apporte de l'aide à près de 3,5 millions de personnes au Darfour.

Et pour les habitants des camps de déplacés, un départ de la mission signifierait une augmentation des violences.

«Pour nous, la Minuad est très importante parce qu'elle assure la sécurité des camps», explique Ibrahim Ishaq, qui vit dans le camp de Zamzam, au Darfour-Nord.

«Même quand la Minuad est là, certains d'entre nous sont attaqués. Nous ne pouvons imaginer ce que deviendrait la situation si la Minuad partait», ajoute ce professeur.

Depuis le soulèvement en 2003 de rebelles contre le pouvoir central et les élites arabes, les violences au Darfour ont fait au moins 300 000 morts selon l'ONU.



La manifestation n'aura pas lieu cette année

Le Festival d'Oran du film arabe reporté

■ Le Festival d'Oran du film arabe n'aura pas lieu cette année. C'est ce qu'a confirmé d'Oran la ministre de la Culture, Nadia Labidi, soulignant que ce rendez-vous cinématographique a été reporté «pour revenir plus fort». La première responsable du secteur de la Culture a ajouté, dans ce sens, qu'il ne s'agit «ni d'annulation ni de marginalisation» du festival, indiquant qu'une date est à l'étude actuellement pour l'organiser en 2015.

Par Abla Selles

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a affirmé que l'organisation du Festival international du film arabe à Oran (FIFAO) a été simplement reportée «pour revenir plus fort», précisant qu'il ne s'agit «ni d'annulation ni de marginalisation».

«Il ne s'agit ni d'annulation ni de marginalisation. Ce festival a été simplement reporté pour revenir plus fort qu'il n'était, en lui offrant les moyens nécessaires dont des salles et des équipements à la hauteur de sa dimension», a déclaré la ministre, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya.

La date «convenable» pour la reprise de ce festival sera fixée en consultation avec toutes les associations et les parties concernées et en fonction de la disponibilité des conditions garantissant le succès de ce rendez-vous, a-t-elle souligné, faisant remarquer qu'une date est à l'étude actuellement pour l'organiser en 2015, tout en réitérant l'attachement du ministère à cet événement cinématographique.

La détermination pour offrir à ce festival des moyens de qualité répondant aux normes inter-



nationales découle d'une volonté de faire de ce rendez-vous, à Oran, un début d'une activité cinématographique et culturelle à longueur d'année, dotée de salles de cinéma et d'équipements de grande qualité, a-t-elle ajouté.

Une équipe du ministère

effectue jeudi une visite de différentes salles de cinéma de la capitale de l'ouest du pays pour s'enquérir de leur état et recenser les insuffisances en matière d'équipement pour les parfaire avant ce rendez-vous, a signalé M^{me} Labidi.

La ministre s'est rendue, lors

de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya d'Oran, dans des sites historiques dont le Palais du Bey, la mosquée Imam El Houari et la chapelle Santa Cruz, et dans des chantiers de projets dont ceux du Musée des arts modernes d'Oran (MAMO) et des salles de

cinéma Es-saada, Maghreb et la Cinémathèque.

A cette occasion, M^{me} Labidi a déclaré : «Oran recèle des richesses culturelles et archéologiques importantes à préserver et à protéger», tout en annonçant la décentralisation du suivi des projets culturels «pour mieux prendre en charge leur concrétisation» par les autorités locales.

A.S

Agenda culturel

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 31 décembre : Exposition des artistes calligraphes Taleb Mahmoud et Kour Noureddine.

Centre des arts et de la culture du Bastion 23
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de photographies «Algérie, 1963», par Pablo Volta, organisée en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger à l'occasion du 60^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954.

Galerie Sirius
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de peinture «Reflets d'Alger» (collection 2013-2014), par l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Galerie d'art Dar El-Kenz
Jusqu'au 19 décembre : Exposition «Les femmes de mon imaginaire» de Mizo, photographe d'art et de mode, vidéaste.

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de peinture de l'artiste Khonfaiss Djamaï.

Librairie l'Universel de Tizi Ouzou
13 décembre à 14h : Bentaleb Brahim dédicacera son livre *Dictionnaire des rimes berbères* (Amawal n'tmeyras n'tamazight).

Librairie du Tiers Monde
13 décembre à 14h30 : Ahmed Bedjaoui signera son livre *Cinéma et guerre de libération. Algérie et des batailles d'images*, paru aux éditions Chihab.

Salle Atlas
13 décembre à 16h : Événement rap «We love hip-hop» : projection du film *The Father*, concert de TOX, débat et vente-dédicace de l'album *El Facteur de Fada Vex*.

Musée du Bardo

Vernissage de l'exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique»

L'exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» dédiée aux perles, qu'elles soient précieuses, semi-précieuses ou en bois, et à la place qu'elles occupent dans la société et la culture africaine a été inaugurée jeudi au Musée national du Bardo à Alger.

Composée de la collection de l'épidémiologiste Tonia Marek, qui a longtemps vécu dans plusieurs pays africains, et de pièces archéologiques et ethnographiques conservées par le musée, cette exposition propose aux visiteurs de dépasser l'aspect esthétique des perles pour en comprendre la fonction sociale et culturelle.

Cette exposition s'ouvre sur des colliers traditionnels algériens, «Skhab» (collier répandu dans plusieurs régions du pays), «Timeralt» (croix du Sud), «Djouher» (collier de perle algérois) «Aqaran» (parure des

Aurès), tous ornés de perles et issus de la collection du musée, témoignant de l'ancrage de ces bijoux dans la culture algérienne.

D'autres bijoux, plus anciens, (colliers et bracelets) remontant au 5^e siècle et ayant appartenu à la reine touareg Tin Hinan sont également exposés.

Une autre partie de cette exposition, composée de la collection de Tonia Marek, est dédiée aux perles et leur signification dans les cultures africaines.

Cette partie de l'exposition met en avant l'utilisation de ces objets à d'autres fins que l'ornement esthétique, renseignant parfois sur le statut social, faisant office de monnaie d'échange, de trait d'union entre les peuples par voie commerciale, ou servant de chapellet utilisé dans plusieurs religions.

Le public a également eu l'occasion de

découvrir le pouvoir thérapeutique des perles dans certaines tribus au Sénégal, le pouvoir de protection qui leur est attribué dans des croyances au Mali et au Bénin où elles sont aussi portées comme signe d'appartenance après un rite de passage ou une initiation.

Des pièces rares remontant à plus de 12 siècles en provenance de Mésopotamie, d'Egypte ou de Mauritanie, faites de pierre, de bois, de verre ou de corail, sont également présentées aux visiteurs dans un espace habillé musicalement par le son de la kora.

Inaugurée jeudi, l'exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» se poursuit jusqu'au mois de mars 2015 au Musée public national du Bardo.

F.H.

Festival national de la littérature et du cinéma féminins

Saïda abrite la manifestation

Le Festival national de la littérature et du cinéma féminins s'est ouvert jeudi soir à la maison de la culture Mustapha-Khalef de Saïda.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, à laquelle a assisté le wali de Saïda, Said Meziane, a été marquée par des spectacles folkloriques et de danses, animés par les troupes Sidi Blal et Chaalat el Hidhab. Le programme du festival, organisé pendant une

semaine sous le slogan «le parfum de la révolution dans les chefs-d'œuvre de la littérature et du cinéma féminins», comporte plusieurs communications qui seront animées par des professeurs, des chercheurs et des spécialistes dans la littérature et le cinéma, lesquels aborderont, entre autres, une lecture critique du film, l'image de la femme algérienne révolutionnaire et l'adaptation du texte dans le cinéma. Des ateliers de forma-

tion seront organisés à cette occasion dans les domaines du montage, de la mise en scène, du scénario, destinés aux étudiants, de même que des cafés littéraires, poétiques en langues arabe et française.

Ce rendez-vous culturel, organisé par la maison de la culture de Saïda en collaboration avec le Centre algérien de scénographie et l'Agence nationale du rayonnement culturel (AARC), prévoit une représenta-

tion théâtrale au théâtre régional Sirat-Boumediène et à la maison de la culture avec la projection de 9 films dont «Deux femmes» de Amar Tribèche, «Mal Watni» de Fatima Belhadj, «Yemma» de Djamilia Sahraoui et «Lalla Fatma Nsoumer» de Belkacem Belhadj. Des actrices ont rehaussé de leur présence cette manifestation culturelle dont Chafia Boudraa, Bahia Rachedi et Fatiha Berber.

L.B.

Coup-franc direct



On n'apprend pas des leçons

Par Anouar M.

Encore une fois la sanction après les malheureux incidents du match entre le MOB et l'USMA a été disproportionnée puisque c'est le club qui encaisse et qui paye les pots cassés pour des erreurs commises par des pseudo-supporteurs indisciplinés. Les responsables de la balle ronde nationale n'ont encore rien compris au fait qu'il ne faut pas que les clubs soient des bouc-émissaires et donc encaissent pour des incidents dont ils ne devraient pas être tenus pour responsables. Le huis clos ne sert à rien et sanctionnera plus l'équipe qui se retrouvera dans une situation difficile, alors que le soi-disant supporter qui a fait l'irréparable et a versé dans une violence incompressible ne sera pas touché, puisque le fait qu'il ne peut pas suivre la rencontre de son team ne devrait pas l'inquiéter. S'il était vraiment affecté, il aurait dû s'abstenir de faire un quelconque geste qui mettrait son équipe dans une situation difficile. Pourtant des fans ont été arrêtés, comme à chaque fois et après intervention de certaines parties, ont été relâchés pour éviter une certaine tension dans la région, alors que la logique veut qu'ils soient condamnés pour qu'ils servent d'exemple et que ce genre d'incidents ne se reproduise pas dans l'avenir.

A. M.

Equipe nationale olympique

Deux matches face à la Tunisie les 10 et 13 janvier

La sélection olympique algérienne de football affrontera en match amical son homologue tunisienne à deux reprises les 10 et 13 janvier prochain à Alger, a annoncé mercredi le sélectionneur tunisien Khafir Nezar. Afin de préparer les deux rencontres amicales, la sélection tunisienne a prévu un stage précompétitif du 5 au 14 janvier à Tunis et Alger. De son côté la sélection algérienne, qui s'est inclinée la semaine dernière devant la

sélection militaire (0-1), prépare activement les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des U23 dont la phase finale est prévue en RD Congo. Cette compétition est qualificative pour les Jeux olympiques de Rio en 2016. L'équipe algérienne conduite par l'entraîneur suisse Bernard André Chourman, a déjà disputé quatre matches amicaux ponctués par autant de victoires respectivement devant le Qatar (1-0, 1-0) et devant le Mali (3-0, 1-0).

Europa League

Ghoulam passeur, Trabzonspor et Belkalem passent

Le Trabzonspor de Belkalem est passé de justesse aux 1/8e de finale après une défaite à Varsovie, dans une rencontre qui a vu la participation de l'ex-joueur de la JSK durant toutes les 90', tandis que son coéquipier, Medjani était lui suspendu. Naples a de son côté assuré facilement son passage avec une victoire 3-0 avec une passe de Ghoulam sur le dernier but. Les deux autres clubs avaient déjà leur sort scellé. De son côté, Soudani qui a joué 82' n'a pas pu se qualifier avec le Dynamo zagreb malgré son succès (4/3) face au Celtic Glasgow. Enfin, le club anglais de Tottenham l'a emporté sur le score d'un but à zéro face au club turc de Besiktas en l'absence de Bentaleb qui n'a pas été convoqué.

Volley-ball

Tournoi «11 Décembre» de mini-volley à la salle OMS Beaulieu aujourd'hui

La salle omnisports Beaulieu Oued Smar sera le samedi 13 décembre 2014 entre 9h30 et 13h30 le théâtre d'un grand tournoi wilaya en mini-volley (filles et garçons) entrant dans le cadre des festivités du 54^e anniversaire des événements du 11 Décembre 1960 - 11 décembre 2014. Cette manifestation organisée par la Ligue algéroise de volley-ball en partenariat avec la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJSL) et de Vita-jus verra la participation des écoles des clubs de la wilaya d'Alger, à savoir le NO Réghaïa, NR Saidaï, Alger-Centre, GS Pétroliers, CASA Mohammadia, OC Alger, NRB Hammamet, RAM Alger; Olympique Mohammadia; WO Rouiba l'ASC Oued Smar, WAT Aïn Taya et le club université d'Alger le Rija. La formule de jeu pour marquer la célébration de cette journée historique du «11 Décembre» de mini-volley à la salle OMS Beaulieu ce samedi est de 4 contre 4.

N. M.

Mondial des clubs (1/4 de finale)/ES Sétif-Auckland City L'Aigle Noir pour une première dans son histoire

■ L'Entente de Sétif débute ce soir l'aventure dans la Coupe du monde des clubs avec son premier match comptant pour les quarts de finale de cette compétition face aux Néozélandais d'Auckland City.

Par Anouar M.

L'objectif est de réaliser un premier succès face à cette formation inconnue sur le plan international mais qui totalise quand même six participations dans cette compétition qui reste l'une des plus importantes. Auckland City a validé son billet pour les quarts de finale grâce aux tirs au but (4-3). Le match s'est soldé par un nul vierge (0-0). Le jeu de cette équipe est basée sur des contre rapides, d'où le fait que les Sétifiens devraient faire très attention et rester concentrés tout au long de cette empoignade qui sera très certainement difficile à négocier. L'Aigle Noir qui a remporté la Ligue des champions d'Afrique aura à évoluer sur un tout autre



PH. > D.K.

Les Sétifiens en appel pour ce premier match face aux Néozélandais

registre et devrait donc prendre ses dispositions pour ne pas être surprise. Les Sétifiens savent ce qui les attend et ont hâte de prouver à tout le monde que le succès en Ligue n'était pas le fruit du hasard et qu'il est largement mérité. Avec des joueurs talentueux comme Ziaya, Belamiri, Gasmî et Djahnit, l'Entente devrait avoir de sérieux atouts pour tenter de renverser la situation en sa faveur et arracher donc le ticket de qualification pour les demi-finales de cette

compétition. Il s'agira de bien négocier le match dès son entame et ne pas tomber dans le piège d'Auckland City qui laissera venir les Algériens pour essayer de les surprendre. Les Sétifiens ont grand espoir de se qualifier surtout que leur adversaire n'est pas vraiment un foudre de guerre même s'il reste une grande inconnue. Les gars de la ville des Hauts-Plateaux tenteront, en tout cas, le tout pour le tout et souhaitent aller loin dans ce Mondialito. A. M.

Kheireddine Madoui

«Auckland City a montré de belles dispositions»

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui a affirmé jeudi que son équipe prendra très au sérieux son homologue d'Auckland City samedi en quarts de finale de la Coupe du monde des clubs de football qui se déroule actuellement au Maroc, malgré la petite prestation des Néozélandais contre le Moghreb Tétouan, mercredi en match barrage à Rabat.

«Ce serait commettre une grave erreur de sous-estimer l'adversaire.

Il est vrai que ce dernier n'a pas livré un grand match face au MAT, mais il a laissé quand même apparaître de belles dispositions sur le double plan physique et tactique», a déclaré Madoui en conférence de presse organisée à l'hôtel Golden Tulip Farah à Rabat.

«Il faut remarquer que les meilleures occasions de scorer étaient à l'actif des joueurs d'Auckland qui ont opté pour les contres. Je m'attends personnellement à ce qu'ils prônent la même stratégie samedi. Nous



devons donc nous préparer à cela», a ajouté le jeune coach sétifien.

Madoui a estimé, en outre, que son équipe devra commencer «très fort» le match et tenter d'exploiter la moindre occasion de but, car si elle arrive à marquer d'emblée, elle fera sortir l'adversaire de sa coquille.

«Les duels, la clé du match»

Et même si l'Entente devrait être avantagée sur le plan physique vu que l'adversaire a consommé beaucoup d'énergie pendant les 120 minutes du match d'ouverture du

«Mundialito», l'ancien défenseur central de l'ESS reste prudent.

«Il est vrai que nous allons être plus frais que l'adversaire sur le plan physique, mais cela risque de ne pas nous suffire afin de faire la différence», a-t-il encore prévenu, insistant sur la nécessité pour son équipe d'imposer son jeu sur l'adversaire.

A propos du onze appelé à entamer la partie, l'entraîneur de 37 ans a fait savoir qu'à 90% l'équipe type est connue, précisant que sa décision finale à ce sujet sera prise quelques heures avant le match qu'abrèvera le stade Moulay-Abdellah de Rabat à partir de 17h00 (heure algérienne).

Dans la foulée, il a rassuré que les 23 joueurs concernés par la rencontre sont tous disponibles, du moment qu'aucune blessure n'a été enregistrée jusque-là.

Enfin, le patron technique de l'Aigle Noir a appelé ses protégés à être présents dans les duels car, à ses yeux, «remporter les duels sera la clé du match».

Farid Mellouli

«On aurait aimé affronter le MA Tétouan»

Le capitaine de l'ES Sétif, Farid Mellouli, a déclaré jeudi avoir souhaité affronter les Marocains du MA Tétouan au lieu des Néozélandais d'Auckland City en quarts de finale de la Coupe du monde des clubs qui se déroule actuellement au Maroc, afin d'être assuré de la présence d'une équipe maghrébine dans le dernier carré de l'épreuve. «Franchement, j'ai souhaité donner la réplique au MA Tétouan, cela allait assurer la qualification d'une équipe maghrébine aux demi-finales. Malheureusement, ce ne sera pas le cas, ce qui rend la responsabilité encore énorme sur nos épaules», a estimé le défenseur central de l'Entente lors d'une conférence de presse animée à l'hôtel Golden Tulip Farah à Rabat. Auckland City a validé son billet pour les quarts de finale de l'épreuve planétaire grâce à sa victoire sur le représentant du pays hôte, le MA



Tétouan (0-0, 4-3 aux TAB) mercredi soir au stade Moulay-Abdellah de Rabat en ouverture de la compétition. «Croyez-moi, on n'avait pas peur de la pression qui allait prévaloir si nous avions affronté le club de Tétouan. Nous avons acquis une certaine expérience dans ce genre de situation. Je vais peut-être vous surprendre en disant que nous jouons mieux à l'extérieur lorsque l'adversaire est soutenu par des milliers de supporters comme c'était le cas particulièrement en RD Congo lors

des deux derniers tours de la Ligue des champions», a-t-il ajouté. Mellouli (31 ans), n'a pas caché ses ambitions au cours de cet événement, s'engageant au nom de ses coéquipiers à tout faire pour rééditer la performance du Raja Casablanca (Maroc), à l'occasion de la précédente édition, lorsque ce club était arrivé au stade de la finale qu'il avait perdue face aux Allemands du Bayern Munich.

Lagraâ parle de la «bataille» du milieu de terrain

Pour sa part, le milieu de terrain, Mohamed Lagraâ, a prédit que la rencontre face à Auckland City prévue pour ce samedi à Rabat (17h00, heure algérienne), sera très disputée notamment au milieu de terrain. «L'équipe qui remportera les duels du milieu de terrain aura de fortes chances

de l'emporter. Nous avons remarqué, après avoir vu l'adversaire évoluer contre le MA Tétouan, que cette équipe est très physique. Nous sommes bien préparés de ce côté-là, et nous comptons faire la différence grâce à notre technique», a déclaré l'ancien joueur de l'USM El-Harrach. Le vice-capitaine de l'Aigle noir a reconnu qu'une certaine pression commence à peser sur les épaules des joueurs de l'ESS, surtout, a-t-il enchaîné, «que tous les regards des Algériens seront braqués sur notre équipe».

Il a poursuivi qu'il n'avait personnellement aucune préférence entre Auckland City et le MA Tétouan en vue des quarts de finale du «Mundialito». «Affronter les Néozélandais ou les Marocains n'allait rien changer dans la donne. Le plus important est que nous soyons bien préparés pour toutes les éventualités», a-t-il conclu.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Recherche des trois marins disparus au large d'Alger

Deux corps repêchés

LES CORPS des deux pêcheurs parmi les trois marins disparus dans la nuit de mardi à mercredi ont été repêchés jeudi à midi alors que les opérations de recherche «se poursuivent» pour retrouver le troisième pêcheur, a-t-on appris auprès de la Protection civile. «Les corps de deux marins, parmi les trois portés disparus depuis mercredi, ont été repêchés jeudi aux environs de midi et les recherches se poursuivent pour retrouver le troisième pêcheur», a précisé à l'APS le chargé de communication à la direction générale de la Protection civile, le lieutenant Nassim Bernaoui, qui a ajouté que l'opération d'identification

des corps était «en cours». L'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) avait annoncé mercredi la disparition des trois marins ainsi que le décès d'un quatrième, à la suite de la violente tempête ayant affecté le centre du pays dans la nuit de mardi à mercredi et qui a nécessité l'évacuation en urgence sur la rade d'Alger de 15 navires menacés. Cette perturbation climatique avait fait l'objet d'un bulletin météo spécial, annonçant des vents violents avec une vitesse de 80 à 100 km par heure accompagnés d'une houle de 9 à 10 mètres.

Lamine H./APS

Accidents de la route

51 morts et près de 500 blessés en une semaine

CINQUANTE et une personnes ont trouvé la mort et 497 autres ont été blessés dans 322 accidents de la route survenus durant la période allant du 2 au 8 décembre au niveau national, a indiqué jeudi un communiqué du commandement général de la Gendarmerie nationale.

Quant au nombre d'accidents, la wilaya de Médéa occupe la première place avec 17 accidents, suivie de M'sila et Biskra (15 accidents chacune). S'agissant des principales causes, le facteur humain est à l'origine de 296 accidents (91,92%).

Ouali Y.

Cameroun

Au moins 180 éléments de Boko Haram tués par l'armée



AU MOINS 180 éléments du groupe armé nigérian «Boko Haram» ont été tués par l'armée camerounaise lors d'une attaque, jeudi soir à Amchidé, une localité du nord du Cameroun, frontalière du Nigeria, a annoncé vendredi une source sécuritaire. Amchidé, une des localités de la région de l'extrême nord les plus touchées par les attaques terroristes de Boko Haram sur le sol camerounais, a été la cible d'une attaque massive jeudi soir menée par plus de 400 hommes armés, d'après cette source en service dans la région. «Ils ont voulu s'emparer d'un car et d'un pick-up du BIR (Bataillon d'intervention rapide, unité d'élite de l'armée camerounaise), dont ils ont simplement pu percer les pneus. Nos forces ont réagi par une riposte musclée avec l'aide des blindés», a

indiqué cette source citée par l'agence Chine nouvelle. «Au moins 180 assaillants ont été tués, mais aucune victime n'a été enregistrée de notre côté», a-t-elle détaillé. Cette attaque survient deux mois après une autre de Boko Haram qui avait fait 200 morts en deux jours d'affrontements avec l'armée camerounaise les 15 et 16 octobre dans cette localité et une autre environnante, Limani, selon la même source. Depuis lors, les forces de défense et de sécurité camerounaises ont renforcé leurs positions en augmentant leurs effectifs (évalués à 6 000 hommes) et leur logistique afin de juguler cette menace terroriste qui se traduit par ailleurs par des prises d'otages d'étrangers et de Camerounais, ainsi que le vol de bétail.

G. H.

La fin du pétrole



Loumis

Djalou@hotmail.com

A l'occasion de la commémoration du 11 décembre 1960

Soirée animée à Alger par des artistes algériens et maghrébins

Le public, venu nombreux assister à cette soirée organisée à la salle Ibn Khaldoun, a pu apprécier la prestation du grand maître de la musique classique marocaine Abdelwahab Doukali, qui a commencé par interpréter sa merveilleuse chanson «Ma ana lla bachar» qu'il a dédiée à la chanteuse libanaise disparue Sabah, suivie d'autres titres ayant fait son succès dont «Marsoul el hob», «Allah la yezid kthar», «Kan ya makan».

Par Racim C.

Plusieurs artistes algériens et maghrébins ont animé jeudi soir une soirée intitulée «Djazair Zinet El Bouldane», à l'occasion du 54^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Le public, venu nombreux assister à cette soirée, organisée à la salle Ibn Khaldoun, a pu apprécier la prestation du grand maître de la musique classique marocaine Abdelwahab Doukali, qui a commencé par interpréter sa merveilleuse chanson «Ma ana lla bachar» qu'il a dédiée à la chanteuse libanaise disparue Sabah, suivie d'autres titres ayant fait son succès dont «Marsoul el hob», «Allah la yezid kthar», «Kan ya makan». A l'ou-

verture de cette soirée, qui s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine, outre la participation de grands noms de la musique algérienne dont Hamdi Benani, Hadj Tahar Fergani, Zakia Kara Terki et Djamel Allem, l'artiste Hamidou a interprété un florilège de chansons notamment des reprises des titres «Hamdoulillah ma bkach listimar fi bladna» de Hadj M'hamed Al-Anka et «Lbarah Kan Fi Amri Ichrine» d'El-Hachemi Guerrouabi. En solidarité avec le peuple palestinien, le chanteur engagé Abderrahmane Hekkam a interprété plusieurs chants patriotiques sur la liberté et la lutte dont «Darb Ethouwar», dédiée aux luttes des peuples algérien et palestinien. L'artiste

tunisienne Nabiha Karaoui a, quant à elle, chanté plusieurs titres connus du répertoire musical algérien dont les chansons «Yemma el Ghalia» de Abdellah Menai et «El Moumarida» de Rabah Deriassa. Le chanteur chaabi Sid Ali Driss est monté ensuite sur scène pour interpréter quelques titres connus de la musique chaabie. Les artistes présents à cette soirée, organisée par l'association culturelle El-Hachemi Guerrouabi, ont été honorés. Un hommage a été également rendu à la famille du martyr Boualem Rouchai, connu sous le nom de «Si Zoubir», en reconnaissance de son rôle lors des manifestations du 11 décembre 1960 et les sacrifices consentis pour la patrie.

R. C./APS

Appartenant au groupe ayant kidnappé et assassiné Hervé Gourdel

Elimination d'un deuxième terroriste

Un deuxième terroriste appartenant au groupe auteur de l'enlèvement et de l'assassinat, en septembre dernier, du ressortissant français Hervé Gourdel, a été éliminé récemment par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, jeudi à Alger, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. «Dans le cadre d'une opération antiterroriste, les éléments de l'ANP ont réussi récemment à éliminer un deuxième terroriste appartenant au groupe auteur de l'assassinat du ressortissant français», a

indiqué M. Louh dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée à l'adoption du projet de loi portant création du Fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées exerçant le droit de garde de leurs enfants. «Dans le cadre de cette affaire, mais aussi de celle des moines de Tibhirine, le Parquet a requis l'exécution de commissions rogatoires internationales pour l'audition des familles des victimes constituées parties civiles», a-t-il ajouté. «Le traite-

ment des affaires au niveau de la justice se fait dans le respect des procédures énoncées par la loi et les magistrats accomplissent leur mission en vertu de cette même loi», a souligné M. Louh. «Nul ne saurait se substituer à un magistrat dans une quelconque affaire portée devant la justice», a martelé le premier responsable du secteur. «Il faut laisser la justice faire son travail, à charge pour les parties concernées d'user du droit de recours que leur confère la loi», a ajouté M. Louh.

Hani Y./APS